

OFFICE DE TOURISME DE PALAVAS-LES-FLOTS
SEANCE DU COMITE DIRECTEUR DU 03 JUIN 2021 à 17h30

Lieu : Salle des fêtes - Cosec de Palavas-les-Flots

PROCÈS-VERBAL

Date de la convocation : Vendredi 14 Mai 2021

Date de la séance : Jeudi 3 Juin 2021 à 17h30

Membres présents :

Sandrine ARNAL, Emmanuelle ARNOLD, Pamela BESSIERE, Frédéric BOUSCAREN, Fabien BRISEDOUX, Paul COURTAUX, Didier GAL, Jean-Marie GUIRAU-CALADOU, Christian JEANJEAN, Jérôme JEANJEAN, Alain JOYES, Pierre KAUP, René LOPEZ, Sylvie MARTEL-CANNAC, Bernard MAZZILLI, Gil MICHEL, Thierry MILOT, Anna RIGAL LARMIGNAT, Sébastien RIVES, Clotilde ROQUES DOMINGO, Michel ROZELET, Denis SALVADOR ; Jean-Frédéric SUTTEL ;

Membres excusés ayant donné procuration :

Jean-Louis GOMEZ à Michel ROZELET
Iris MAROUANI à Pamela BESSIERE
Anne BONAFOUS à Frédéric BOUSCAREN

Membres excusés :

Jean-Marie BENEZECH, Virginie DURNEZ, Serge FARRAS, Gil Michel, Michèle LARMIGNAT ;

Direction de l'Office de Tourisme (art R 133-7 C tour.)

Présent : Stéphanie DUFOUR, Directrice,
Thierry ROLLAND, Directeur Délégué,

Président de la séance : Christian JEANJEAN

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 22 (sauf question n°3/ 21 présents)

Nombre de suffrages exprimés : 25 (sauf question n°3/24 représentés)

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JANVIER 2021

Rapporteur : Mme Pamela BESSIERE

Il est proposé au comité directeur d'approuver le procès-verbal de la dernière séance. Une copie est consultable à l'Office de tourisme aux heures habituelles d'ouverture des bureaux ou sur le site internet de l'Office de tourisme à <https://www.ot-palavaslesflots.com/espace-pro-et-presse/vie-statutaire/>

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. ELECTION D'UN PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : M. Le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-14,

CONSIDERANT que dans les séances où le compte administratif est débattu et voté, le comité directeur doit élire un président en remplacement de Monsieur Christian JEANJEAN qui peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Il est proposé d'élire un membre du comité directeur comme Président de séance : **Frédéric Bouscaren**

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. FINANCES LOCALES - BUDGET OT M4 - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : M. Le Président // Frédéric BOUSCAREN au moment du vote

Le compte administratif 2020 est présenté aux membres du comité directeur. Celui-ci retrace les mouvements de l'exercice budgétaire 2020 suivant les dispositions de l'instruction M4.

Vu les résultats résumés ci-dessous, le Président propose au comité directeur d'approuver le compte administratif 2020.

Section d'exploitation :

	Réalisé	Résultat 2019	Résultat 2020
Dépenses :	612 099,98 €	- €	612 099,98 €
Recettes :	658 733,58 €	109 246,60 €	767 980,18 €
Résultat :	46 633,60 €		155 880,20 €

Section d'investissement :

	Réalisé	Résultat 2019	Résultat 2020	Restes à Réaliser	Résultat global
Dépenses :	52 410,31 €	- €	52 410,31 €	2 446,32 €	54 856,63 €
Recettes :	34 907,53 €	100 985,18 €	135 892,71 €	- €	135 892,71 €
Résultat :	- 17 502,78 €		83 482,40 €	- 2 446,32 €	81 036,08 €

Résultat total de l'exercice 2020 :

	Exploitation	Investissement	Total	Restes à Réaliser	Résultat global
Dépenses :	612 099,98 €	52 410,31 €	664 510,29 €	2 446,32 €	666 956,61 €
Recettes :	767 980,18 €	135 892,71 €	903 872,89 €	- €	903 872,89 €
Résultat :	155 880,20 €	83 482,40 €	239 362,60 €	- 2 446,32 €	236 916,28 €

Le compte administratif 2020 est annexé à la présente.

Le président ayant quitté la salle.

Le comité directeur est invité à délibérer.

Après délibération du Comité directeur, adopté à la majorité des suffrages exprimés, procuration comprise (23 pour ; 1 Abstention : Sandrine ARNAL).

4. FINANCES LOCALES – COMPTE DE GESTION 2020

Monsieur Christian JEANJEAN reprend sa place.

Rapporteur : M. BOUSCAREN

Il est exposé au comité directeur le compte de gestion 2020 du budget M4 OT qui retrace les comptes de Madame La Trésorière Principal.

Vu la conformité du compte avec le compte administratif de l'OT.

Il est proposé au comité directeur d'approuver ce document.

Une copie est consultable à l'Office de tourisme aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Le comité directeur est invité à approuver le compte de gestion 2020 du budget M4 OT.

Après délibération du Comité directeur, adopté à la majorité des suffrages exprimés, procuration comprise (25 pour ; 1 Abstention : Sandrine ARNAL).

5. FINANCES LOCALES – DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS

Rapporteur : Mme Pamela BESSIERE

Le compte administratif 2020 est présenté aux membres du comité directeur.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 s'élève à 155 880.20 €.

Il est proposé au comité directeur d'affecter ce résultat sur l'exercice 2021.

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation 2020, d'un montant de 155 880.20 € comme suit :

- ✓ En recette de la section d'exploitation 2021 (compte 002) : 155 880.20 €.
- ✓ En recette de la section d'investissement 2021 (compte 1068) : 0.00

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6. FINANCES LOCALES - DECISION MODIFICATIVE 01/2021

Rapporteur : M. Le Président

Le Président propose au comité directeur la décision modificative n°1-2021 selon les éléments fournis par l'Office de Tourisme. Le projet de décision modificative n°1/2021 a été joint à la présente.

SECTION D'EXPLOITATION	BP 2021 (voté)		DM1 proposition		BP 2021 & DM1
Dépenses	684 500,00 €		155 880,20 €		840 380,20 €
011 - Charges à caractère général	174 000,00 €		149 880,20 €		323 880,20 €
607 - Achat de marchandises	12 000,00 €		3 000,00 €		15 000,00 €
61558 - Autres biens mobiliers	- €		1 000,00 €		1 000,00 €
618 - Divers	2 000,00 €		6 000,00 €		8 000,00 €
6238 - Divers	15 000,00 €		25 000,00 €		40 000,00 €
6288 - Autres	- €		114 880,20 €		114 880,20 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	464 500,00 €		- €		464 500,00 €
014 - Atténuation de produits	- €		- €		- €
023 - Virement à la section d'investissement	- €		- €		- €
042 - Opérat. d'ordre transfert entre sections	40 000,00 €		5 000,00 €		45 000,00 €
6811 - Dotations Amort. Immo incorporelle et corpo	30 000,00 €		5 000,00 €		35 000,00 €
65 - Charges diverses de gestion courante	4 500,00 €		1 000,00 €		5 500,00 €
6518 Autres redevances pour concession, brevet, licence	3 500,00 €		1 000,00 €		4 500,00 €
67 - Charges exceptionnelles / opé de gestion	1 000,00 €		- €		1 000,00 €
68 - Dotations aux amort et aux provisions	500,00 €		- €		500,00 €
Recettes	684 500,00 €		155 880,20 €		840 380,20 €
002 - Résultat fonct. antérieur reporté	- €		155 880,20 €		155 880,20 €
013 - Atténuations de charges	17 000,00 €		- €		17 000,00 €
042 - Opérat. d'ordre transfert entre sections	34 000,00 €		- €		34 000,00 €
70 - Vente prod. fabr., rest.serv.,marchandises	47 000,00 €		- €		47 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	180 000,00 €		- €		180 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	405 000,00 €		- €		405 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	1 000,00 €		- €		1 000,00 €
78 - Reprises sur amortissement et provisions	500,00 €		- €		500,00 €

SECTION INVESTISSEMENT	BP 2021 (voté)	DM1 (RAR 2020)	DM1 proposition	TOTAL DM1	BP 2021 & DM1
Dépenses	40 000,00 €	2 446,32 €	86 036,08 €	88 482,40 €	128 482,40 €
001 - Résultat antérieur reporté	- €	- €	- €	- €	- €
040 - Opérat. d'ordre transferts entre sections	34 000,00 €	- €	- €	- €	34 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €	6 000,00 €
2051 - Concessions et droits assimilés	2 000,00 €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €	6 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	4 000,00 €	2 446,32 €	82 036,08 €	84 482,40 €	88 482,40 €
2183 - Matériel de bureau et informatique	- €	2 290,94 €	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
2184 - Mobilier	- €	155,38 €	- €	155,38 €	- €
2188 - Autres	2 000,00 €	- €	77 036,08 €	77 036,08 €	79 036,08 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
Recettes	40 000,00 €	- €	88 482,40 €	88 482,40 €	128 482,40 €
001 - Résultat d'investissement reporté	- €	- €	83 482,40 €	83 482,40 €	83 482,40 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
040 - Opérat. d'ordre transfert entre sections	40 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €	45 000,00 €
2805 - Concession et droits similaires	9 800,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	10 800,00 €
28135 Installation générales, agencements aménagements	7 600,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	8 600,00 €
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	5 700,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	6 700,00 €
28184 Mobilier	1 100,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	2 100,00 €
28188 Autres immobilisations corporelles	3 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €

Le Comité directeur est invité à délibérer.

Après délibération du Comité directeur, adopté à la majorité des suffrages exprimés, procuration comprise (25 pour ; 1 Abstention : Sandrine ARNAL, 0 contre).

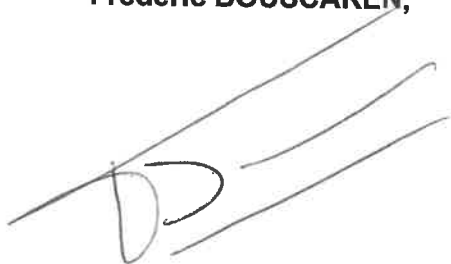
La Directrice, Stéphanie DUFOUR,



Le Président, Christian JEANJEAN,



**L'Élu au Tourisme,
Frédéric BOUSCAREN,**



**L'Élue au Tourisme,
Pamela BÉSSIÈRE,**



Publié à Palavas-Les-Flots, le 04/06/2021,
La Directrice, Stéphanie DUFOUR



Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de l'Office de tourisme de Palavas-les-Flots (opérations réalisées et les restes à réaliser).

Il est élaboré par l'ordonnateur de l'Office de tourisme. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par Monsieur le trésorier principal du trésor public. Il est adopté par le comité directeur par le 30 juin suivant la clôture de l'exercice.

Un compte administratif est établi pour chaque budget.

Le compte administratif 2020 a été adopté le 3 Juin 2021

Le Compte Administratif retrace la situation exacte et réelle du Budget de l'EPIC pour l'année 2020.

Bilan global

La section d'exploitation retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de l'Office de tourisme.

En section d'exploitation, les dépenses sont de 612 099.98 € et les recettes de 767 980.18 €

Il en résulte, après l'intégration du report de résultat de l'exercice de l'année N -1 de 109 246.60 €, un excédent d'exploitation de 155 880.20 €.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 52 410.31 € et les recettes à 34 907.53 €.

Il en résulte, après l'intégration du report du résultat de l'exercice de l'année N-1 de 100 985.18 €, un excédent de l'investissement de 83 482.40 €.

Le résultat total de l'exercice 2020 s'élève donc à 239 362.60 €.

Les restes à réaliser en investissement correspondent à des dépenses engagées mais n'ayant pas donné lieu à service fait à la clôture de l'exercice.

Ils sont reportés et repris dans le budget supplémentaire de l'année N+1 pour un montant de 2 446.32 €.

Cette dépense correspond à l'acquisition d'un ordinateur et à du mobilier.

Ainsi donc :

- Un résultat d'exploitation positif de 155 880.20 € ;
- Un résultat d'investissement positif de 83 482.40 € ;
- Et un résultat global positif après RAR de 236 916.28 €.

Présentation détaillée du compte administratif 2020

Concernant la section d'exploitation – détails des dépenses

Le chapitre 011 « charges à caractères générales » s'établissent pour un montant de 171 544.76 €.

Elles sont réparties de la manière suivante :

- 119 927.18 € pour le fonctionnement des frais généraux ;
- et 51 617.48 € pour les dépenses liées aux opérations de promotion et de communication.

Le chapitre 012 « les charges de personnels » s'élèvent à 402 216.82 €.

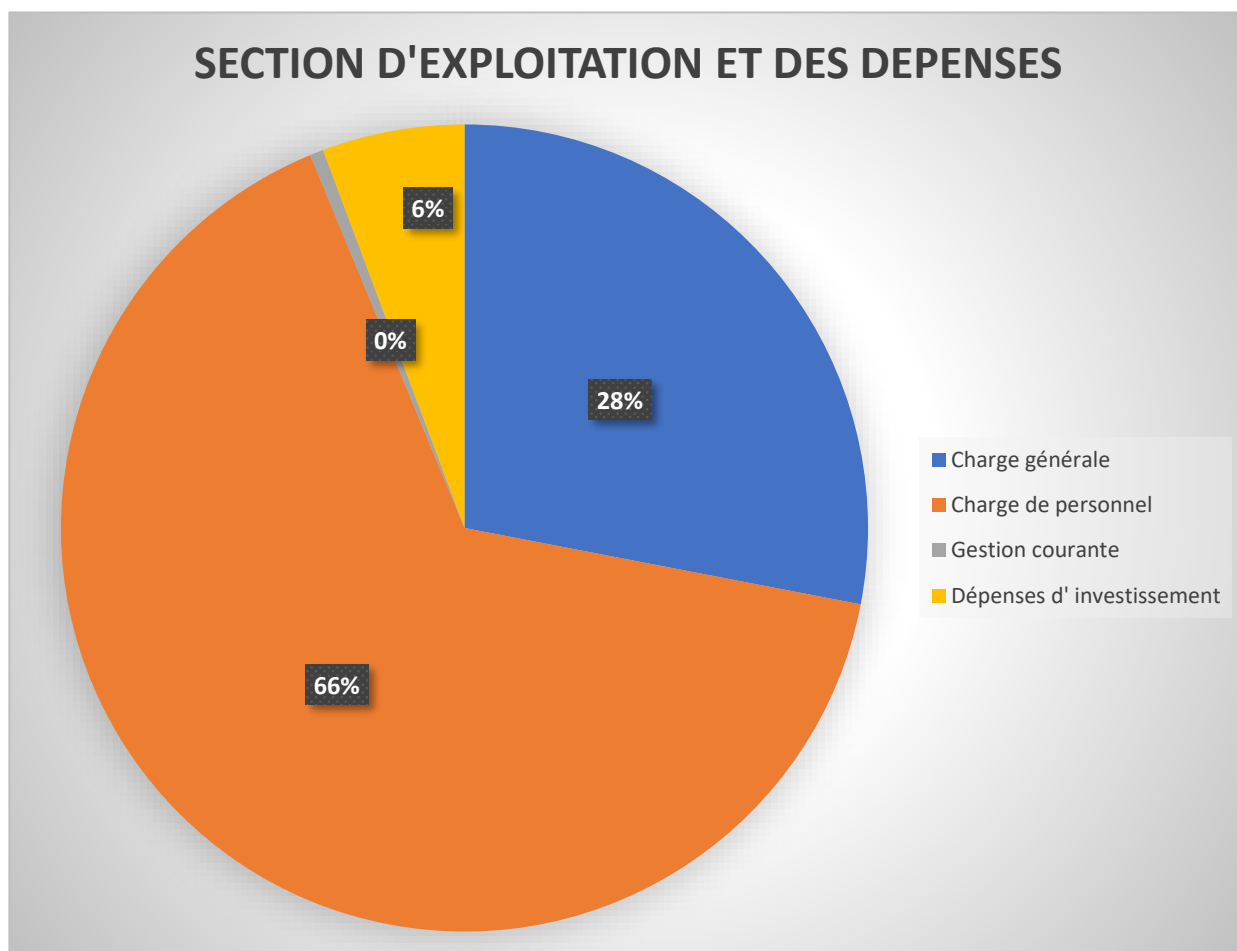
Pour les charges de gestion courante, le montant s'élève à 3 310.39 €.

Le chapitre 67 « les charges exceptionnelles » le montant s'élève à 23.00 €.

Elles concernent la reconstitution de la régie d'avance.

Pour le chapitre 042, il a été réalisé pour les opérations d'ordre de transferts entre sections un montant de 34 907.53 €. Elles correspondent aux dépenses d'investissements et aux provisions.

Le total des dépenses d'exploitation de l'exercice s'élève donc à 612 099.98 €.



Concernant la section d'exploitation – détails des recettes

En recettes, sont inscrits :

Pour le chapitre 013 « atténuations de charges ». Elles s'élèvent pour un montant de 27 604.75 €.

Elles sont composées de remboursements de l'assurance du personnel en cas d'arrêt maladie et maternité des agents et du chômage partiel.

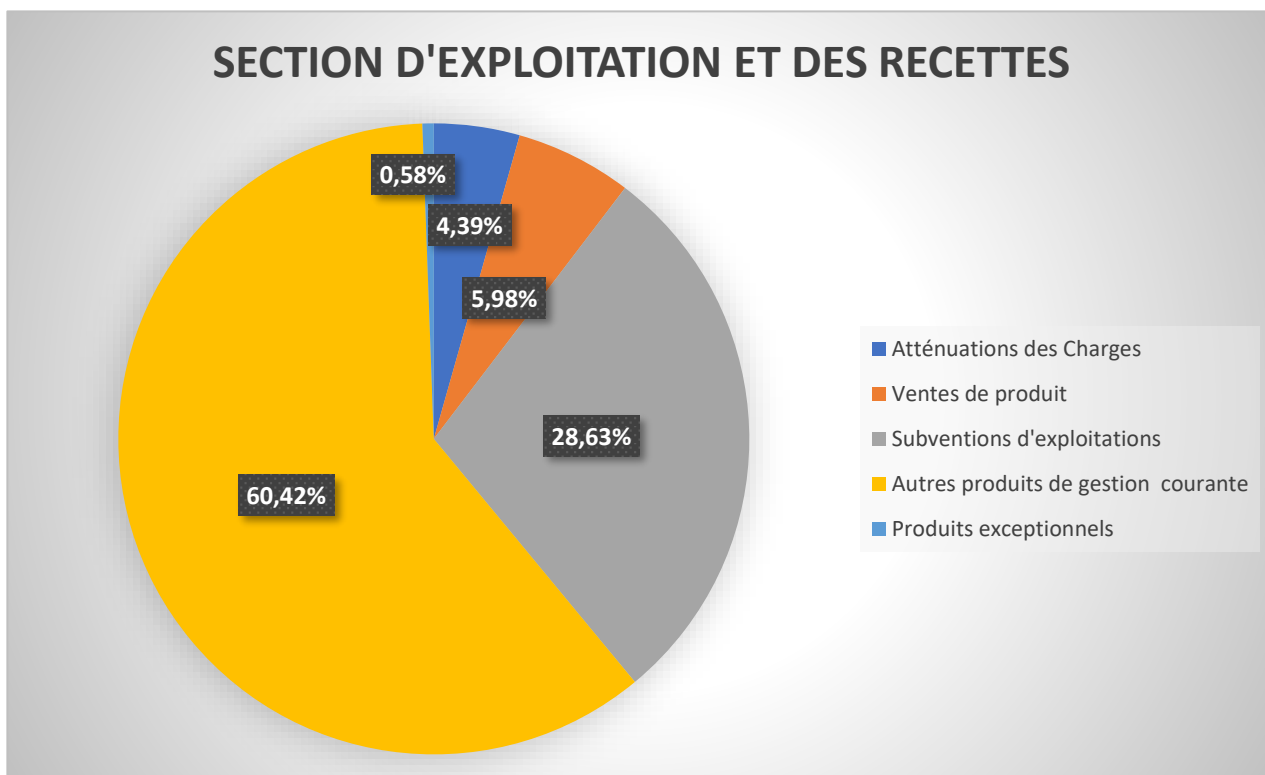
Concernant le chapitre 070 « ventes de produits, services, marchandises ». On constate des recettes à hauteur de 37 589.61€ (boutique, régie publicitaire...)

Concernant le chapitre 074 « subventions d'exploitation ». La commune a versé une subvention de 180 000.00 €.

Chapitre 75 « autres produits de gestion courante ». L'Office de tourisme a collecté 379 902.35 € de taxe de séjour.

Pour le chapitre 77 « produits exceptionnels » – Les recettes s'élèvent à 3 636.87€ correspondant à des régularisations de charges.

Le total des recettes d'exploitations de l'exercice s'élève à 628 733.58 €.



En section d'exploitation, les dépenses sont de 612 099.98 € et les recettes de 658 733.58 €.

Il en résulte, après l'intégration du report de résultat de l'exercice de l'année N -1 de 109 246.60 €, un excédent d'exploitation de **155 880.20 €**.

Concernant la section d'investissement – détails des dépenses

Pour le chapitre 20 – les immobilisations incorporelles s'élèvent à 19 391.13 €.

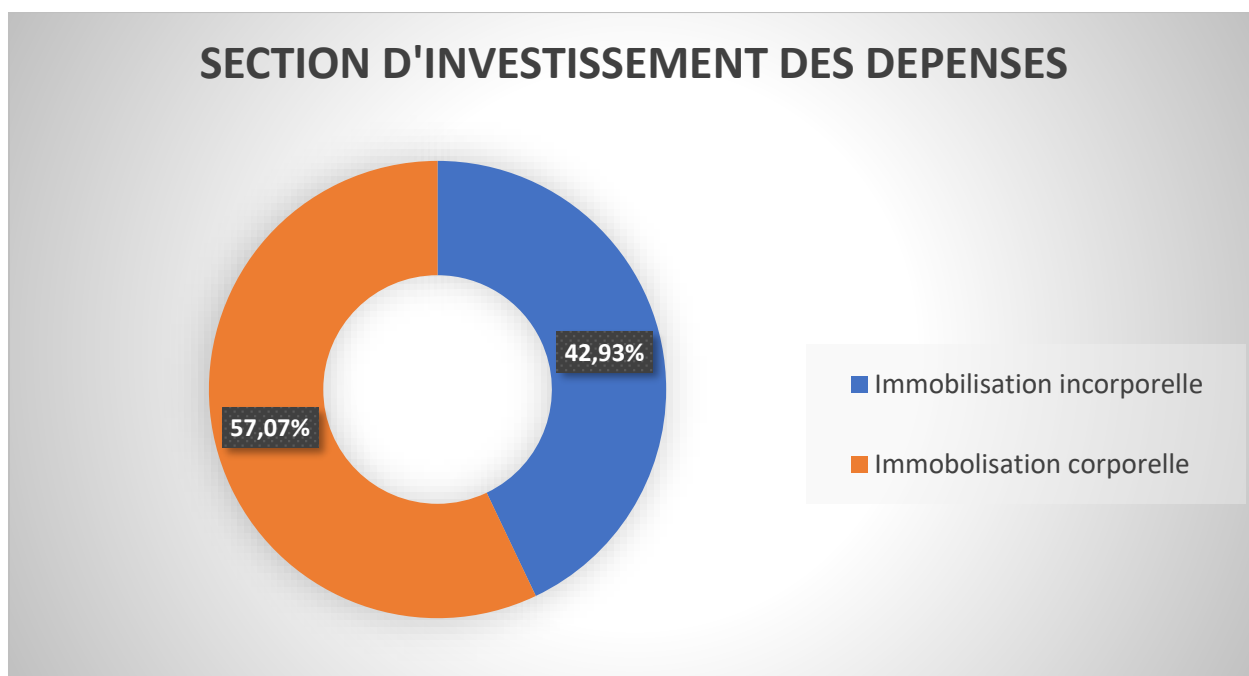
Elles correspondent à la création du nouveau site internet.

Le chapitre 21 « immobilisation corporelles » s'élèvent à 3 019.18 € .

Elles concernent l'achat d'un coffre-fort pour la régie, des flammes signalétiques et à l'acquisition de mobilier.

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section », on comptabilise un montant de 34 907.53 €. Cette somme correspond à une reprise de provision.

Le total des dépenses d'investissement de l'exercice s'élève à 52 410.31 €



Concernant la section d'investissement – détails des recettes

En recettes sont inscrits :

Pour le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transferts entre sections ».

Les recettes s'élèvent à 34 907.53 €. Elles proviennent de dotations aux amortissements et à des provisions transférées à la section d'exploitation.

Le total des recettes d'investissement de l'exercice s'élève à 34 907.53 €.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 52 410.31 € et les recettes à 34 907.53 €.

Il en résulte, après l'intégration du report du résultat de l'exercice de l'année N-1 de 100 985.18€, un excédent de l'investissement de **83 482.40 €**.

Les restes à réaliser en investissement correspondent à des dépenses engagées mais n'ayant pas donné lieu à service fait à la clôture de l'exercice.

Ils sont reportés et repris dans le budget supplémentaire de l'année N+1 pour un montant de **2 446.32 €**.

Cette dépense correspond à l'acquisition d'un ordinateur et à du mobilier.

Ainsi donc :

- Un résultat d'exploitation positif de 155 880.20 €
- Un résultat d'investissement positif de 83 482.40 €
- Et un résultat global positif de 236 916.28 €

